

## Rapport d'activités réalisées au cours de l'exercice 2019

### O. Avant-propos

#### 0.1. Le contexte d'activités.

L'Association sans but lucratif « Action de Lutte contre la Malaria », A.LU.MA-Burundi, fondée en 2001 et agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/001 du 02.01.2002 a poursuivi sa mission qui consiste à contribuer à l'amélioration des conditions de vie par la lutte contre le paludisme, cette maladie qui reste le premier problème de santé publique.

Au Burundi, comme dans d'autres pays africains sub-sahariens, le paludisme reste la première cause de morbidité et de mortalité, les groupes les plus touchés étant celui des enfants de moins de 5 ans, celui des femmes enceintes et celui des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Chaque année, le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida organise en collaboration avec ses différents partenaires des activités marquant la journée mondiale de lutte contre le paludisme, célébrée le 25 avril de chaque année.

En plus du volet lutte contre la malaria, A.LU.MA-Burundi a lancé depuis le mois de novembre 2019 un service d'accompagnement psycho-social des personnes atteintes des pathologies, comme les toxicomanes, étant donné que la consommation des drogues est une réalité au Burundi.

#### 0.2. Remerciements adressés aux partenaires.

En référence à ce qui est dit plus haut, et en guise de remerciements, nous voudrions donc exprimer notre profonde gratitude à l'endroit :

- **Du Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida** qui associe A.LU.MA-Burundi dans ses initiatives de lutte contre le paludisme en tant que partenaire. A.LU.MA-Burundi est aussi associée à toutes les activités organisées par le Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme (PNILP), surtout celles liées à la célébration de la journée mondiale de lutte contre le paludisme, le 25 avril de chaque année.
- **De la Société SAVONOR , de Interbank Burundi et du Club du Lac Tanganyika** qui ont appuyé A.LU.MA-Burundi dans l'organisation d'une activité de sensibilisation des habitants de la Commune Mpanda, Province Bubanza, dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de lutte contre la paludisme, journée célébrée le 25 Avril 2019.
- **L'Agence catholique (allemande) d'aide au développement MISEREOR** pour avoir accordé à A.LU.MA-Burundi une subvention pour la création d'un centre de désintoxication et d'accompagnement psycho-social des personnes atteintes des pathologies, et ce pour une durée de 3 ans.

### **0.3. De quoi sommes-nous fiers ?**

#### **0.3.1. Le Partenariat**

De 2004 à 2016, le fonctionnement du Centre anti-malaria résulte d'une solidarité internationale, comme on le voit ci- dessous :

- La Fondation Papale qui intervenait via la Nonciature Apostolique au Burundi
- L'Ambassade de France au Burundi
- L'ONUB
- L'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne
- Le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme
- La Coopération Allemande, GIZ
- L'Ambassades Etats-Unis d'Amérique au Burundi
- La Bureau de la Coopération Suisse au Burundi
- L'Œuvre Sociale Allemande de Médicaments Action Medeor

#### **0.4. Ouverture d'un centre de désintoxication et d'accompagnement psycho-social des personnes atteintes des pathologies.**

Grâce à un soutien financier de MISEREOR, une **Agence catholique (allemande) d'aide au développement**, A.LU.MA-Burundi a converti l'ancien centre anti-malaria

en un centre d'accompagnement psycho - social des personnes atteintes des pathologies, lequel centre fonctionne depuis le mois de novembre 2019.

#### **0.5. Des contraintes rencontrées.**

- Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017, la prise en charge des cas souffrant de la malaria s'est arrêtée, suite à la suspension des subventions de la Fondation du Pape qui couvraient les frais de fonctionnement du Centre.
- Le décès inopiné en avril 2019 de Monsieur Pascal KIRAHAGAZWE, vice-Président de A.LU.MA-Burundi. Que le Seigneur l'accueille dans sa demeure éternelle.

#### **0.6. Conclusion.**

Le paludisme reste la première cause de mortalité, un des grands facteurs de la pauvreté à laquelle font face la plupart des personnes qui visitaient le Centre. Nous voudrions demander à nos partenaires de rester à nos côtés, ce qui pourra nous aider à atteindre notre objectif de contribuer à l'éradication du paludisme, tout en se focalisant sur les aspects d'éducation et de sensibilisation sur les bonnes pratiques de lutte contre le paludisme.

En plus de ce volet de lutte contre la malaria, A.LU.MA-Burundi va mettre un accent particulier sur la santé mentale, surtout que « *La santé mentale au Burundi a toujours été reléguée au second plan et n'est pas encore intégrée totalement dans le système national de santé. L'accès à des soins de santé mentale efficaces et efficaces demeure difficile avec comme conséquence des coûts à la fois économiques et humains pour l'individu, la famille et la société.* ( Plan Stratégique Nationale de la Santé Mentale 2016-2020, pge 1).

A.LU.MA-Burundi garde à l'esprit la nécessité d'initier :

- une radio anti-malaria- environnement pour sensibiliser le public sur l'importance de la lutte contre le paludisme, un des facteurs de la pauvreté. Par la même radio, on va sensibiliser les populations sur les méthodes d'atténuation et de réduction des impacts néfastes des changements climatiques sur leur santé,
- une plaidoirie à l'endroit des autorités compétentes pour l'utilisation des plantes de la famille artemisia pour le traitement de la malaria.
- des activités de promotion de la plante Moringa Oleifera pour faire face au problème de malnutrition. Si un corps n'est pas bien armé par des anticorps, il devient très vulnérable.
- Une plaidoirie pour la création d'un Programme National de Santé Mentale.

Que le Dieu Tout Puissant bénisse toutes ces actions de solidarité internationale qui contribuent à sauver des vies humaines, surtout des enfants de moins de 5 ans qui constituent le groupe de gens le plus menacé par le paludisme, ainsi que les toxicomanes, une génération future.

## I. Présentation de l'Association A.LU.MA-Burundi

### I.1. Agrément:

L'Association sans but lucratif "Action de Lutte contre la Malaria", A.LU.MA-Burundi a été agréée par l'ordonnance ministérielle n° 530/001 du 02.01.2002.

En date du 03.11.2017, A.LU.MA-Burundi a reçu une lettre de S.E. Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Formation Patriotique, lettre par laquelle il a pris acte des décisions issues de l'assemblée générale tenue en date du 02.08.2017, et ce en conformité à la loi n°1/02 du 27 Janvier 2017 portant cadre organique des associations sans but lucratif.



## **I.2. Les objectifs de A.LU.MA-Burundi**

A.LU.MA-Burundi a pour objectifs principaux de :

Sensibiliser la population aux méthodes de lutte contre la malaria, dont l'assainissement du milieu environnant pour détruire les abris des moustiques, vecteur de la malaria, ainsi que la lutte contre la consommation des drogues et autres stupéfiants interdits.

- ✓ Promouvoir l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action comme moyen de lutte contre la malaria ;
- ✓ Initier de petits projets dans le domaine de la santé publique ;
- ✓ Organiser des séminaires d'information sur l'éradication de la malaria.
- ✓ Faire un plaidoyer pour l'intégration des liens changements climatiques et santé dans les politiques nationales ;
- ✓ Faire un plaidoyer pour le développement de la recherche sur les plantes médicinales de la famille artemisia annua et afra et le Moringa Oleifera.
- ✓ Faire un plaidoyer pour la mise en place d'un Programme National de la Santé Mentale
- ✓ Développer un centre de désintoxication pour améliorer la santé des jeunes usagers des drogues variées.

## **1.3. Les organes dirigeants**

Le 02 Août 2017, l'association a tenu une Assemblée Générale ordinaire, l'ordre du jour étant l'adaptation des statuts à la loi n°1/02 du 27 Janvier 2017 portant cadre organique des associations sans but lucratif, l'élection du Président et Représentant légal et la désignation des membres du Comité Exécutif. Il y a eu modification de certaines dispositions des statuts, notamment celle en rapport avec le mandat du comité exécutif qui est passé de 3 ans à 5 ans, et ce pour plus de pérennité des actions à entreprendre.

A l'unanimité, le Président et Représentant Légal, Monsieur Albert Mbonerane a été reconduit pour un autre mandat.

Fier de la confiance lui témoignée par les membres de l'Association, il a reconduit le mandat des anciens membres du Comité Exécutif.

Après le décès du Vice-Président survenu le 13.04.2019, Monsieur Pascal Kirahagazwe, il s'est tenue une assemblée générale le 31 Juillet 2019 qui a procédé à la restructuration d'un nouveau comité exécutif tel qu'il est indiqué ci-dessous :

<b>Fonction</b>	
Représentant Légal et Président	Albert Mbonerane
Représentant Légal suppléant et Vice-Président	Dr Jacqueline Nintunze
Administrateur Financier	Jean Bosco Cishahayo

Le Secrétariat sera assuré par Monsieur Alexis Kubwimana

#### 1.4. Contact

<b>Appellation de l'Organisation</b>	<b>Action de Lutte contre la Malaria</b>
<b>Appellation en abrégée</b>	<b>A.LU.MA-Burundi</b>
<b>Adresse Postale</b>	Avenue de l'Unité n°164/Kamenge B.P. 6086 Bujumbura  Burundi
<b>Téléphone</b>	00-257-22-23 8005/ 22-23 9965
<b>E-mail</b>	<a href="mailto:aluma@alumaburundi.org">aluma@alumaburundi.org</a>
<b>Site web</b>	<a href="http://www.alumaburundi.org">www.alumaburundi.org</a>
<b>Nom du Représentant Légal/Président</b>	Albert Mbonerane
<b>Autre e-mail</b>	<a href="mailto:albert.mbonerane2@gmail.com">albert.mbonerane2@gmail.com</a>
<b>Compte Bancaire</b>	Interbank Burundi  B.P.2970 Bujumbura  Tél. : 00-257-22-220629  Compte : A.LU.MA-Burundi  N° : 701-35266-01-92

Bank Konto (Deutschland)	Action Medeor Sparkasse Krefeld Code bancaire 320 500 00 Compte : 8007171 IBAN : DE 18 3205 0000 0008 0071 71 Référence A.LU.MA : <b>2-08-0118</b>
--------------------------	---

### 1.6. Les atouts d'A.LU.MA-Burundi.

Grâce à un appui multiforme, A.LU.MA-Burundi est propriétaire du Centre St François d'Assise situé dans la commune Ntahangwa, zone Kamenge.

L'Association dispose de 2 véhicules et du matériel de sonorisation, un matériel d'une grande utilité dans les campagnes de sensibilisation du public sur la lutte contre le paludisme et sur la lutte contre la consommation des drogues et stupéfiants classifiés.



## II. Le rapport narratif des activités proprement dit

Dans ce rapport, il sera question de parler des activités qui ont marqué la vie de l'Association au cours de l'année 2019.

### II.1 : Campagne de sensibilisation sur la lutte contre la malaria dans la commune de Mpanda, Province Bubanza

Célébration de la Journée Mondiale de lutte contre le Paludisme

Commune Mpanda: 25.04.2019

Partenaires: Interbank Burundi- Club du Lac Tanganyika- SAVONOR



## 1. Accueil par le chef de zone



## 2. Une forte participation de la population, surtout des jeunes





Des gens ont quitté le marché pour suivre les instructions sur comment lutter contre la malaria, une maladie qui reste la première cause de mortalité au Burundi.

### 3. L'équipe d'animation A.LU.MA-Burundi présente les bonnes pratiques de lutte contre la malaria





#### 4. L'équipe d'animation A.LU.MA-Burundi pose des questions au public.

Les questions portaient sur :

- La façon de transmission des parasites de la malaria par les moustiques anophèles ;
- Comment faire la prévention : assainissement du milieu environnant, l'utilisation des moustiquaires ou d'autres produits répulsifs ;
- Une fois que l'on a les symptômes du paludisme, se rendre dans une structure de santé pour un diagnostic ;
- Prise correcte des médicaments anti-paludéens selon les prescriptions par les techniciens.

## 5. Réponses aux questions sur les bonnes pratiques de lutte contre la malaria



6. Ceux ou celles qui ont donné de bonnes réponses reçoivent 1 kg de sucre avec un paquet de savons.



## 7. Animation par des enfants pour une bonne lutte contre la malaria

Les jeunes étaient les mieux placés pour répondre aux différentes questions posées. L'avantage est que ces jeunes peuvent transmettre les messages dans leurs familles.



**8. Les mamans allaitantes ont bénéficié aussi de quelques paquets de savon et du sucre**



**9. Ce jeune est content de rentrer avec des savons et 1 kg de sucre**



**Ensemble, éradiquons le paludisme**



## **II.2 : L'ouverture du Centre d'accompagnement psycho-social des personnes atteintes des pathologies.**

### **II.2.1 : Activités réalisées au cours des mois de Novembre et Décembre 2019.**

#### **Formation du personnel du Centre**

En dates du 05 et 06 Novembre, il a été organisé des séances de formation pour le renforcement des capacités du personnel sur les drogues, la prise en charge des usagers des drogues et leur accompagnement psychosocial.

Cette formation concernait la coordinatrice du projet, le médecin, deux psychologues cliniciens, deux infirmiers, une secrétaire comptable, une personne chargée de la gestion financière, un membre de l'association A.LU.MA – Burundi.

#### **Les formateurs**

Il s'agit de :

Monsieur Valentin HAVYARIMANA, Président de l'Association Burundaise pour un Monde de paix sans drogues (A.B.M.P.D).

Docteur Sylvere SAKUBU, Médecin psychiatre.



## **Objectif de la formation**

Renforcer les capacités et les compétences du personnel sur les substances psycho actives, les usagers de ces substances, leur prise en charge ainsi que la réinsertion psychosociale.

## **Déroulement**

Avant d'entrer dans le vif du sujet, un mot d'ouverture a été prononcé par Madame la coordinatrice du centre d'accompagnement psychosocial qui a souhaité une chaleureuse bienvenue à l'équipe des participants et des formateurs et un bon travail durant la formation. Après le mot de bienvenue, on est passé à la prise de contact et à la présentation des participants. La formation était centrée sur les points suivants :

1. Définition des drogues.
2. Types de drogues.
3. Classification des drogues.
4. Les symptômes d'un usager des drogues.
5. Les approches cliniques utilisées dans la prise en charge des consommateurs des drogues
  - a. Approche biopsychosociale.
  - b. Approche systémique.
  - c. Approche du rétablissement.
  - d. Approche axée sur les forcés.
  - e. Approche des réductions des méfaits.
  - f. Approche de prévention de rechute.
  - g. Approche motivationnelle.
  - h. Approche de renforcement par communauté

## **II.2.2 : Organiser des campagnes de sensibilisation pour la mise en place d'un mécanisme de collaboration avec la communauté pour la réinsertion psychosociale des malades sensibilisés.**

En date du 09.11.2019, A.LU.MA-Burundi a organisé une séance de café de presse, à l'intention des journalistes.

Des journalistes de la Radio Maria, Radio Scolaire Nderagakura, Radio Rema FM, Radio Culture, Urumuri News, Ejoheza News ont participé à ce café de presse.



En guise d'introduction, le Représentant Légal de l'Association Action de Lutte contre la Malaria, A.LU.MA-Burundi a porté à la connaissance des journalistes qu'elle a ouvert en date du 04.11.2019 le Centre de désintoxication et d'accompagnement psycho-social des personnes atteintes des pathologies, ancien Centre anti-malaria.

Il est revenu sur la justification de la pertinence du projet de création d'un centre d'accompagnement psycho-social, en se fondant sur le contenu du Plan Stratégique National de la Santé Mentale 2016-2020, où il est dit spécifiquement que :

1. *La santé mentale au Burundi a toujours été reléguée au second plan et n'est pas encore intégrée totalement dans le système national de santé. L'accès à des soins de santé mentale efficaces et efficients demeure difficile avec comme conséquence des coûts à la fois économiques et humains pour l'individu, la famille et la société.* (Plan Stratégique National de la Santé Mentale 2016-2020, pge 1).
2. Contexte et justification : *« Les crises socio-politiques répétitives que traverse régulièrement le Burundi depuis des années, les catastrophes naturelles, la pauvreté, la consommation des substances psychoactives etc... déstabilisent l'état de la santé mentales des populations. Les problèmes psychiques ont augmenté alors que le pays n'était pas préparé à y faire face »* (Plan Stratégique National de la Santé Mentale 2016-2020, pge 2).

3. « *Le pays fait face à d'énormes défis dans ses efforts visant à promouvoir la santé de la population. Il persiste une certaine dichotomie entre la santé somatique et la santé mentale, alors que la personne humaine est une unité psychosomatique indivisible qui se traduit par le bien-être physique, mental et social* » ( Plan Stratégique National de la Santé Mentale 2016-2020, pge 2).

Après ce rappel du contenu du Plan Stratégique National de la Santé Mentale, il est revenu à la justification et la pertinence du Projet.

Vu la situation socio-économico-politique que traverse notre pays le Burundi, il est né l'idée de créer un centre de désintoxication mais aussi un centre qui accompagne des personnes atteintes de pathologies. Pourquoi un centre de désintoxication ? La majorité des patients qui sont internés dans le CNPK (Centre Neuro-Psychiatrique de Kamenge), le seul centre qui existe au Burundi, sont atteints d'une addiction et dépendant d'une substance qui nuit à leur santé mentale. Il peut donc y avoir des toxicomanes ou encore des alcooliques ou des personnes addict au tabac. Et pouvoir soigner ces personnes, un centre de désintoxication est plus que nécessaire pour les accompagner dans leur sevrage et pour qu'elles ne refassent plus de rechute.

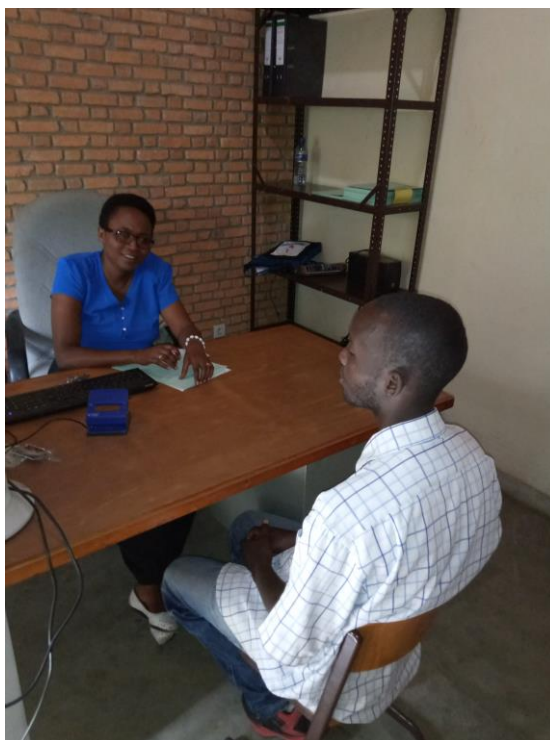
Il a terminé en demandant aux journalistes de lancer le message, et informer le public de l'existence de ce Centre ouvert pour contribuer à l'amélioration de la santé des personnes atteintes des pathologies, en mettant un accent particulier sur les toxicomanes et les alcooliques.

Un temps a été donné aux journalistes pour poser quelques questions.



Le résultat atteint est que cette information a touché quelques jeunes qui ont commencé à visiter le Centre.

### II.2.3 : Organiser des séances d'accueil et d'écoute des patients pour une orientation nécessaire



**Tableau des patients qui ont visité le Centre au cours des mois de Novembre et décembre 2019**

Mois	Nombre de patients accueillis	Patients de moins de 30 ans	Patients de plus de 30 ans	Sexe		Type de drogues consommées
				M	F	
<b>Nov 2019</b>	19	14	5	19	0	1. Booster (10 cas) 2. Cannabis (marijuana, chanvre) (15 cas) 3. Colle et essence (1cas) 4. Boissons prohibées (19 cas) 5. Tabac (15 cas)
<b>Déc</b>						1. Booster (13 cas)

<b>2019</b>	25	19	6	22	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>2. Cannabis (marijuana, chanvre) (17cas)</li> <li>3. Colle et essence (1cas)</li> <li>4. Boissons prohibées (25cas)</li> <li>5. Tabac (17 cas)</li> </ul>
<b>Total</b>	44	33	11	41	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Booster (23 cas)</li> <li>2. Cannabis (marijuana, chanvre) (32 cas)</li> <li>3. Colle et essence (2cas)</li> <li>4. Boissons prohibées (44 cas)</li> <li>5. Tabac (32 cas)</li> </ul>

Signalons qu'à part les 44 toxicomanes mentionnés ci-haut dans le tableau, le Centre a accueilli 3 cas qui ont d'autres problèmes psychologiques.

**N.B :** Le **Booster** est le déchet de crack et ce dernier est le déchet de cocaïne. Donc, le booster est le déchet des déchets des cocaïnes.

**Le Cannabis** est consommé d'une façon incontrôlée au Burundi comme drogue. Contrairement au cannabis synthétisé vendu à la pharmacie qui contient 0,03%THC (Tétra Hydro Cannabinol), le cannabis drogue contient 4% de THC.

### **II.2.3 : Organiser une hospitalisation journalière des patients par un accompagnement proche**

Est-ce qu'il y aurait eu des patients qui sont restés au Centre quelques heures pour un accompagnement ?

Oui, il y a eu deux patients qui sont restés au centre quelques heures pour un accompagnement :

**CAS 1 :** Il s'agit d'un jeune patient âgé de 26 ans qui, à la première séance collaborait difficilement et niait la consommation de drogues. Le patient était dépressif et nécessitait un repos et une suivie particulière. Pour ce, il a été hospitalisé pendant les journées. Pendant ces moments de surveillance, il recevait de petits exercices pour stimuler sa collaboration. Un membre de sa famille qui l'a accompagné a révélé qu'il consommait des drogues. Ce n'est que pendant la journée d'évaluation du 24 Décembre 2019 que ce patient a déclaré lui-même qu'il consomme des drogues.



**CAS 2 :** C'est un patient âgé de 23 ans. Au moment de la consultation, suite au sevrage, il manifestait quelques symptômes d'état de manque tels que la somnolence, l'asthénie, les douleurs abdominales. On a constaté qu'il a besoin de repos et de surveillance.



## **II.2.4 : Prendre contact journalier avec les familles d'origine des patients**

### **1. Combien de visites ?**

Une visite à domicile d'un patient qui a été enfermé par sa mère a été effectuée. La maman a pris cette mesure dans le but de limiter les dégâts qu'il commettait dans l'entourage.

### **2. Combien de contacts menés ?**

On a fait 19 contacts téléphoniques envers les parents des patients et 13 séances d'entretien avec les parents de quelques-uns.

### **3. Combien de patients accueillis accompagnés par les parents ?**

On a accueilli 6 patients accompagnés par les parents.

## **II.2.5 : Un bref résumé pour l'activité du 24 Décembre 2019**

En date du 24 Décembre 2019, le Centre d'accompagnement psychosocial Saint François d'Assise a organisé une journée spéciale d'évaluation dans le but d'analyser l'état d'évolution des patients ayant déjà visité le Centre.



La journée a débuté par une prière présidée par Madame la Coordinatrice du centre après un moment de divertissement et d'écoute de quelques patients. Après la prière, un mot de bienvenue et d'ouverture des activités a été prononcé par le Représentant Légal de l'Association A.LU.MA-Burundi.



Après le mot d'ouverture, il y a eu un exposé sur les méfaits des drogues sur la santé par Dr Raïssa, assistée par Dr Rosette, Médecin stagiaire au Centre, un exposé qui a intéressé les participants. Signalons que sur 37 toxicomanes déjà accueillis, seuls 18 étaient présents.

Dans le but de renforcer les informations contenues dans l'exposé, on a projeté des images illustratives de l'état des lieux des drogués, des manifestations dermatologiques liées à l'usage des substances psychoactives, des différents types de drogues existants...



Il y a eu un temps de relaxation par quelques jeux testant l'attention des joueurs et le gagnant a été motivé.



De plus, les psychologues ont organisé une séance de psychoéducation par des questions en rapport avec les exposés, une séance qui a été très bénéfique pour les participants et pour l'équipe du centre par leurs témoignages et leurs échanges.

Cet événement a été clôturé par une prière de louange qui a aidé quelques uns qui ont pris une décision d'abandonner carrément les drogues et de participer dans les différents cultes de leurs églises, une occasion de se souhaiter une joyeuse Fête de Noël.

